

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 Septembre 2021

195x21

TARIFICATION ACTIVITÉS JEUNESSE (12/17 ans) **2021/2022**

Dans le cadre de sa politique en direction des jeunes, la ville des Pennes Mirabeau a décidé de s'adapter à la tranche d'âge des 12/17 ans (Pennois).

Pour ce faire, le principe de proposer des activités pluridisciplinaires avec des horaires plus souples a été retenu.

En conséquence, la ville a lancé une consultation MAPA (juillet 2021) afin de désigner des prestataires et proposer à partir de novembre 2021 jusqu'en août 2022 un calendrier d'activités.

Il convient de préciser que la consultation comprenait 4 axes :

- Science, e-sport, nouvelles technologies
- Sport
- Culture
- Citoyenneté

Ainsi, durant la période des vacances scolaires, les adolescents pourront s'inscrire pour la semaine de leur choix.

Effectif : minimum 12 / 24 jeunes maximum (12/17 ans).

Une communication sera réalisée afin de diffuser l'information et le calendrier des activités auprès des familles.

S'agissant du paiement, les familles pourront régler les activités auprès de l'Espace Famille.

Enfin, la grille tarifaire se décomposera comme suit :

- . Tarif à la semaine (2,5 jours) par jeune : 35 €
- . Excepté la semaine du 8 au 11 février 2022 (journée ski) : 85 €

Le CONSEIL MUNICIPAL après avoir entendu l'exposé :

- APPROUVE le principe de développer des activités variées, hors temps scolaire en direction des 12/17 ans.

- APPROUVE les tarifs suivants :

- . Tarif à la semaine (2,5 jours) par enfant : 35 €
- . Excepté la semaine du 8 au 11 février 2022 (journée ski) : 85 €

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 25

CONTRE : 2 – M. FUSONE - COCH

ABSTENTION : 6 – M. AMARO – FIORILE REYNAUD – CABRAS – DELAVEAU –
SCAMARONI – GORLIER LACROIX

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 1^{er} Octobre 2021
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI

